

Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 28 juin 2023]

Date de la convocation

22 juin 2023

Date de mise en ligne

30 juin 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 21

Procurations : 6

Votants : 27

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Pierre TRANIER, Eric PILUDU, Christian PERO, *Maires Adjoints*, Lahcene BAAZIZ, Isabelle BEAUVAIS, Antony MOUSSU, Laurent SQUASSINA, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Thierry BODDI, Marie MONTELS, Jean BATAILLOU, Gabriel CARRAMUSA, Corinne DARMANI, Dominique BOYER, *Conseillers*

Absents et représentés : Claire VILLENEUVE, Monique GUILLE, Arnaud ELGOYHEN, Martine MOSTARDI, Elisa GILLET, Agnès MERONI

Absents : Thomas DOMENECH

N° 087/ 2023

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Tableau de répartition des subventions aux associations pour l'année 2023

Madame le Maire propose à l'Assemblée d'approuver les montants des subventions aux associations pour l'année 2023 tels que détaillés dans le tableau joint en annexe.

1 annexe

VOTE : 3 ABSTENTIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE les montants des subventions aux associations pour l'année 2023 tels que détaillés dans le tableau joint en annexe,

DONNE tout pouvoir au Maire ou au Maire Adjoint Délégué de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

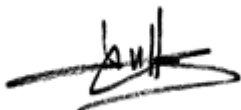
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL



Fait à Gaillac le 29 juin 2023